



Énergies



# Conférence de presse

## Gestion de la crise énergétique et tarifs électricité 2023

### 5 septembre 2022

---

*Yverdon-les-Bains Énergies \ septembre 2022*



Énergies

Bienvenue



**Benoist Guillard**  
Municipal en charge du Service des énergies



**Jean-Michel Germanier**  
Directeur - Chef du Service des énergies



**Pierre-Alain Kreutschy**  
Directeur Commercial & Développement



**Pascal Pittet**  
Directeur de la Sécurité publique et  
chef de la cellule de crise (CECRY)



**Willy Blay**  
Directeur de la Société Y-Solaire SA



**Guerre en Ukraine**



**Gaz russe :  
importations très limitées**



**Centrales à gaz :  
production rare et chère**



**France : 32 réacteurs/56 arrêtés**



**Sécheresse : barrages vides**



**Suisse/UE : pas d'accord énergie**

# 04

Climat, biodiversité  
et transition énergétique



- 1| Mise en œuvre du plan climat
- 2| Planification énergétique pour AggloY
- 3| Assainissement énergétique des bâtiments communaux
- 4| Soutien aux privés dans le cadre des subventions communales
- 5| Encouragement aux modes de transports respectueux de l'environnement
- 6| Développement de la production énergétique locale et durable

Les mesures proposées par l'Union des villes suisses sont à l'étude.

Par exemple :

- Réduction de la température de 2°C dans les bâtiments publics
- Réduction maximale de la température dans les locaux vides
- Réduction de la température des piscines publiques
- Baisse de l'intensité lumineuse ou extinction de l'éclairage public

# Soutien de la Municipalité pour limiter l'augmentation

Pour atténuer l'augmentation pour la population et l'économie, la  
Municipalité va prélever au fonds pour fluctuation des prix de  
l'électricité un montant de

**2 millions de francs**

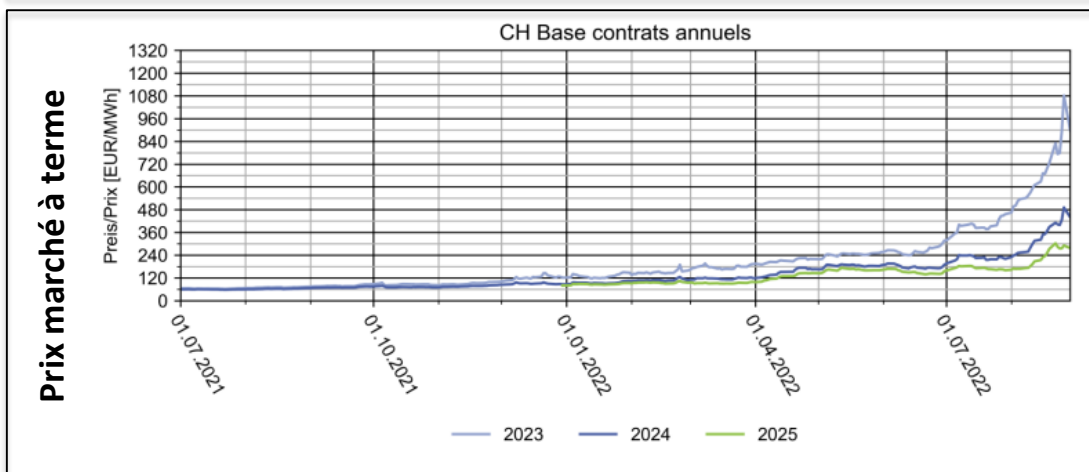
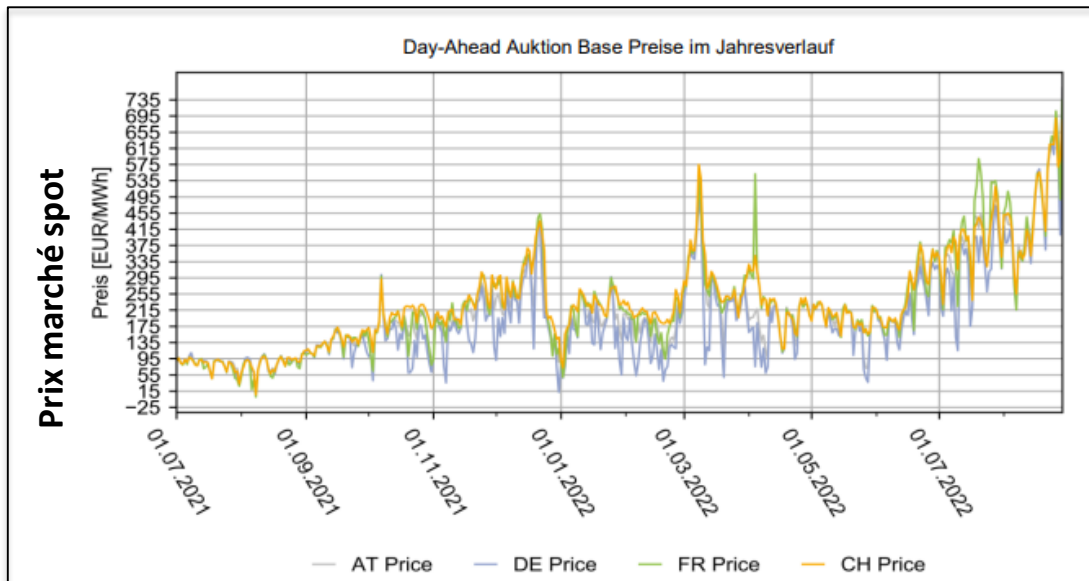
Ceci permet d'éviter une hausse supplémentaire de

**2.5 ct./kWh**



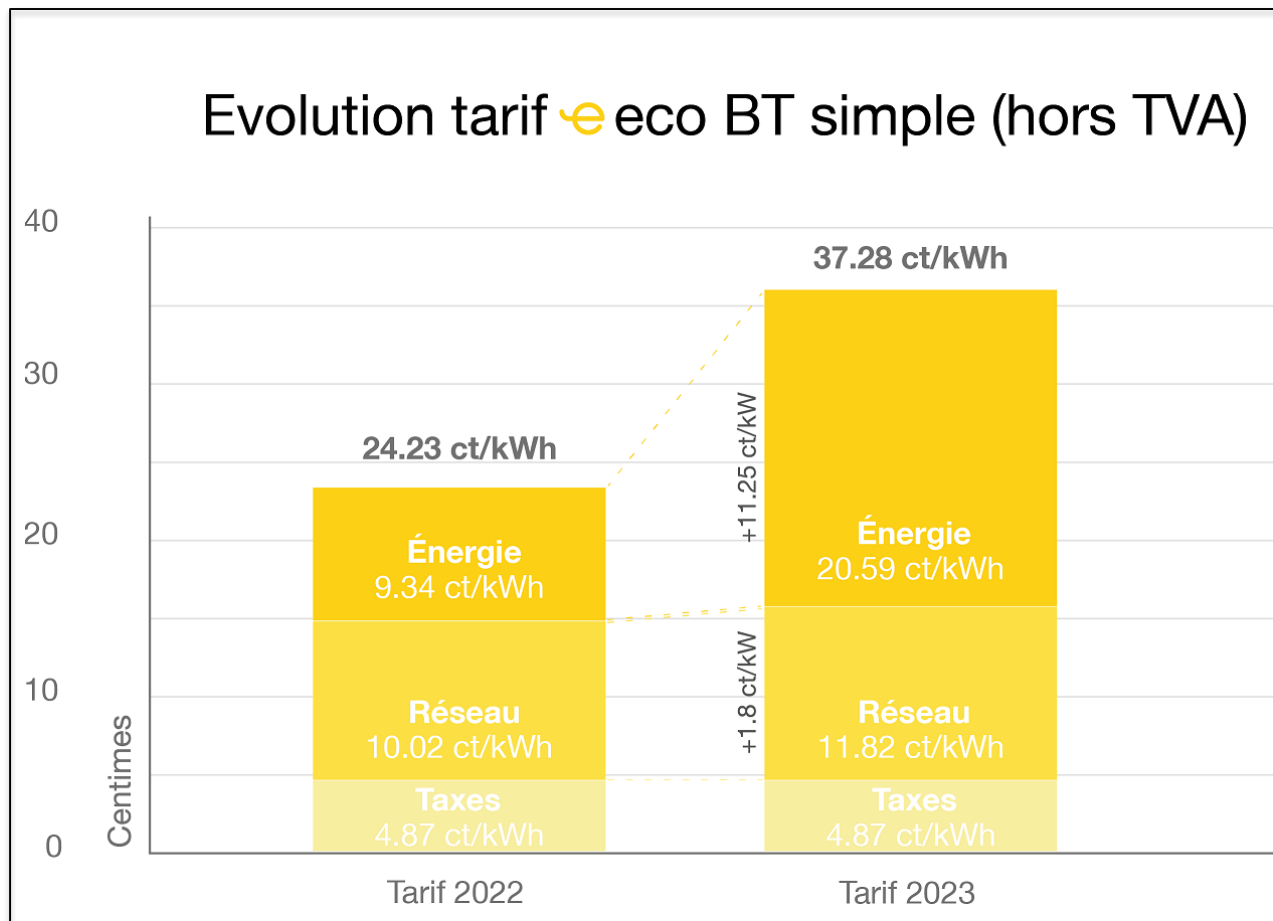
L'énergie est limitée.  
Ne la gaspillons pas.



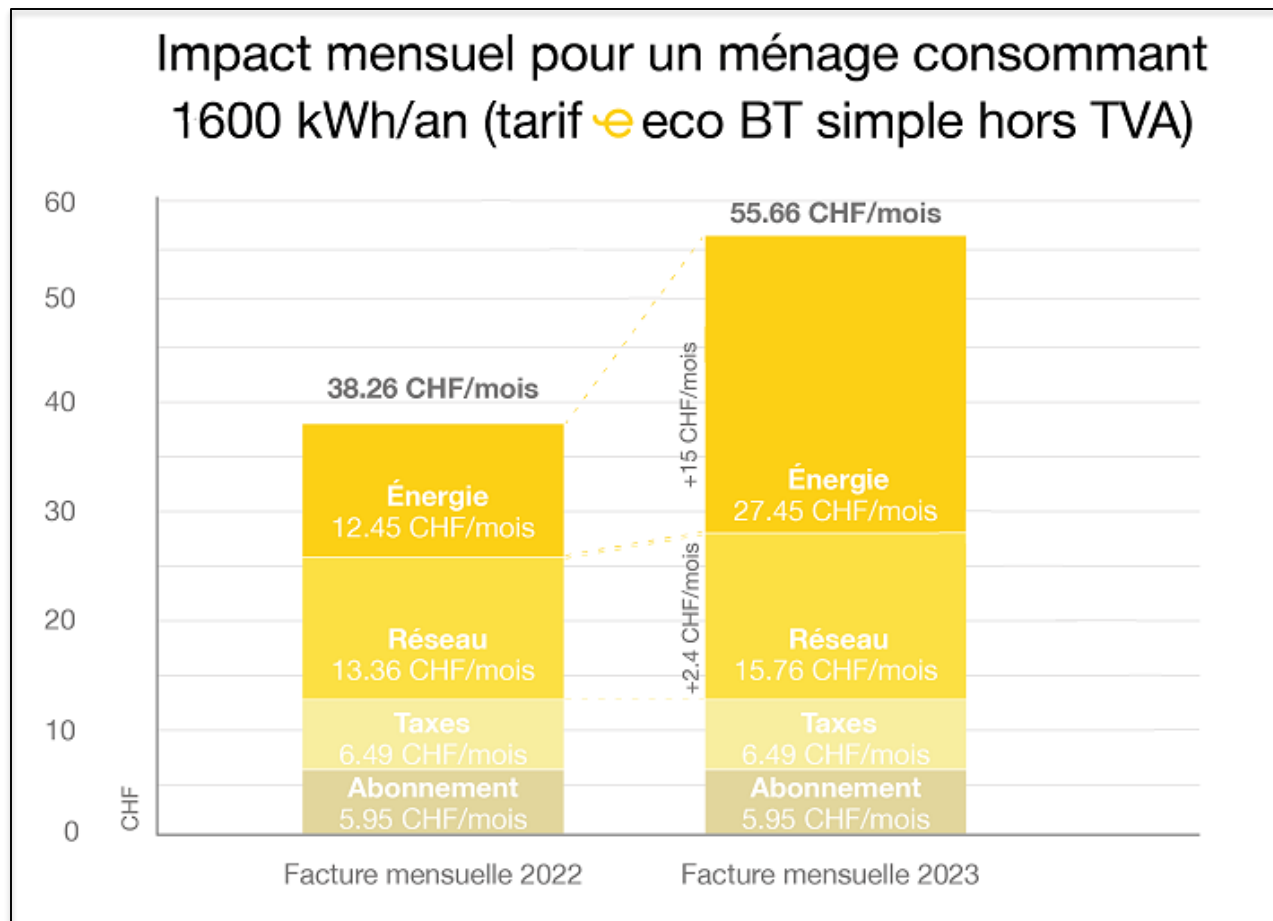


- Depuis environ une année, les coûts de l'électricité ont subi des hausses inédites passant de 65 € à plus de 1000 € le MWh tout en restant à des niveaux extrêmement élevés depuis.
- Cette situation résulte de la superposition de plusieurs facteurs qui affolent les marchés de l'électricité :
  - La guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'approvisionnement en gaz – dont une partie sert à produire l'électricité européenne
  - L'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire français
  - L'arrêt des négociations des accords cadre avec l'Union Européenne qui menace nos capacités à importer de l'électricité en hiver
  - La crainte de pénurie d'électricité et de gaz pour cet hiver





- **La part énergie** augmente en moyenne de 11.25 ct./kWh ou d'environ 132% par rapport à l'année précédente (2022) pour tous les groupes de clients. Cette forte hausse est due à la crise énergétique et aux risques de pénurie que nous vivons actuellement.
- **La part acheminement** augmentera en moyenne de 1.56 ct./kWh, soit une augmentation de 11% par rapport à 2022. Cette hausse est due d'une part à l'augmentation des coûts du « réseau amont » et d'autre part aux investissements et coûts d'exploitation pour moderniser le réseau électrique de la ville d'Yverdon.
- **Les redevances publiques et les taxes** restent inchangées en 2023.



- Un ménage moyen consommant 1'600 kWh par année verra sa facture d'électricité augmenter de **CHF 17.40 par mois (+ 45%)**.
- Profil de consommation H1 (1'600kWh/an logement de 2-3 pièces avec cuisinière électrique) => **représente environ 65% de nos clients privés yverdonnois**.
- En appliquant des gestes simples d'économie d'électricité, un ménage **peut réduire de 15% sa consommation sans affecter son confort**.

2022

Energie	Puissance installation < 100 kWc		Puissance installation < 3'000 kWc	
	Hors TVA	TVA incl.	Hors TVA	TVA incl.
	ct./kWh		ct./kWh	
Electron	6.10	6.57	6.10	6.57
Garantie d'origine	3.95	4.25	1.95	2.10

2023

Energie	Hors TVA	TVA incl.
	ct./kWh	
Electron	18.50	19.92
Garantie d'origine	1.50	1.62

- Le tarif de reprise double presque et passera de 10.05 ct./kWh (électron + garantie d'origine) à **20 ct./kWh** (hors TVA) en 2023.
- Grâce à notre tarif de reprise extrêmement avantageux et à nos **solutions d'autoconsommation – Optisolar**, les investissements dans de nouvelles centrales photovoltaïques deviendront encore plus rentables en 2023.

## Temps de retour sur investissement divisé par 2



Grandeur	2022	2023	Comparaison
Investissement brut [CHF]	17'170	18'886	+10%
Subvention fédérale [CHF]	-2'630	-2'630	
Subvention communale [CHF]	-1'315	-1'973	+50%
Investissement net [CHF]	13'225	14'284	+8%
Revenu annuel [CHF]	<b>509</b>	<b>1'179</b>	<b>+132%</b>
<b>Rentabilisation [années]*</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>-53%</b>

\*sans déduction fiscale

Locataires

Propriétaires

PME

- **Promo Kit Equiwatt** – du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre (<https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/kit-economie-denergie/>)
  - Kit au prix promo de 10CHF au lieu de 80CHF (selon disponibilité du stock) -> plusieurs autres actions prévues en 2023
  - Pommeaux de douche, brises jet, thermomètres, prises avec interrupteur, ampoules led, guide éco-gestes
  - A commander sur notre site internet dès le 1<sup>er</sup> septembre et venir chercher à l'office du tourisme
- **Eco-logement** – nouvelle opération en septembre et novembre (<https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/eco-logement/>)
  - Visite de 500 logements par des Eco-ambassadeurs (30min)
  - Partage de conseils écologiques + installation de matériel efficient (ampoules led, pommeaux de douche, brises jet, thermomètres, multiprises)
- **Organisation «Cours futés»** - Découvrez le monde fascinant des économies d'énergie (date en octobre/novembre à confirmer)
- **Optimisation des chaufferies existantes d'immeubles** de plus de 30 logements (<https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/optimisation-energo/>)
  - Une optimisation des installations de chauffage financée intégralement par la participation d'Equiwatt et par 80% des économies réalisées
  - Jusqu'à 20% de réduction de la consommation de chauffage sans perte de confort pour les locataires
  - Un technicien d'immeuble formé à l'optimisation du chauffage
- **Subventions Equiwatt - nouveautés 2022** (<https://www.yverdon-energies.ch/equiwatt/>)
  - Remplacement des fenêtres (nouveau 2022)
  - Remplacement systèmes de chauffage, etc.
- **Programme d'efficience pour PME (PEIK)** – subvention cantonale uniquement



- 3 pages d'information dédiées à la pénurie, aux nouveaux tarifs d'électricité et aux mesures d'économie et d'efficience.
- Relais des campagnes fédérales et cantonales.
- Flyer éco-gestes et optimisation de chaufferie annexées à toutes les factures début septembre.
- Campagne sur les réseaux sociaux – «Economisons nos énergies» & promo Kit Equiwatt.
- Newsletter - rappel des éco-gestes et mesures d'économies & sondage sur l'implication des Yverdonnois à réduire leur consommation.
- Article dans Rive Sud (résultats Kit Equiwatt & éco-logement).
- Stand Yverdon Energies à l'événement «Accueil des nouveaux habitants» le 10 septembre (La Marive).







## Pascal Pittet

Directeur de la Sécurité publique et chef  
de la cellule de crise (CECRY)



## Niveau politique

**Comité de pilotage  
Sécurité de l'approvisionnement  
énergétique à partir de 2022**  
cheffe du DETEC / chef du DEFR

AES (électricité), ASIG (gaz), CARBURA (huiles minérales), Swissgrid

EnDK (cantons)

Axpo, Alpiq, BKW, Repower

directeur de l'OFEN, délégué de l'AEP, président de l'EiCom

## Niveau stratégique

**Groupe de pilotage Sécurité de l'approvisionnement énergétique à partir de 2022**  
directeur de l'OFEN

Dir. supp. OFJ

SG DETEC

SG DEFR

Dir. OFEN

Dir. EiCom

Dél. AEP

Dir. supp. SECO

Dir. AFF

## Niveau opérationnel

### OFEN

- Renforcement sécurité d'approvisionnement (acte modificateur unique)
- Réserve hydroélectrique hiver
- Task force «Sécurité de l'approvisionnement en gaz» (direction ASIG)
- Projet de loi d'accélération
- BCM\* / REMIT\*\* (avec EiCom)
- Mécanisme de sauvetage secteur de l'électricité (avec AFF)

### EiCom

- Surveillance du marché/des gaspeakers (avec OFEN)
- GT «Sécurité d'approvisionnement»
- BCM\* / REMIT\*\* (avec OFEN)

### AEP

- Domaine Énergie
- GT «Sécurité d'approvisionnement»
- Task force «Sécurité de l'approvisionnement en gaz» (direction ASIG)
- OSTRAL\*\*\* (électricité), KIO\*\*\*\* (gaz)
- A préparé des ordonnances pour la gestion réglementée en cas de pénurie

### AFF

- Soutien financier aux entreprises du secteur de l'électricité d'importance systémique (mécanisme de sauvetage; avec OFEN)

Branche/associations

Cantons

Swissgrid

Producteurs

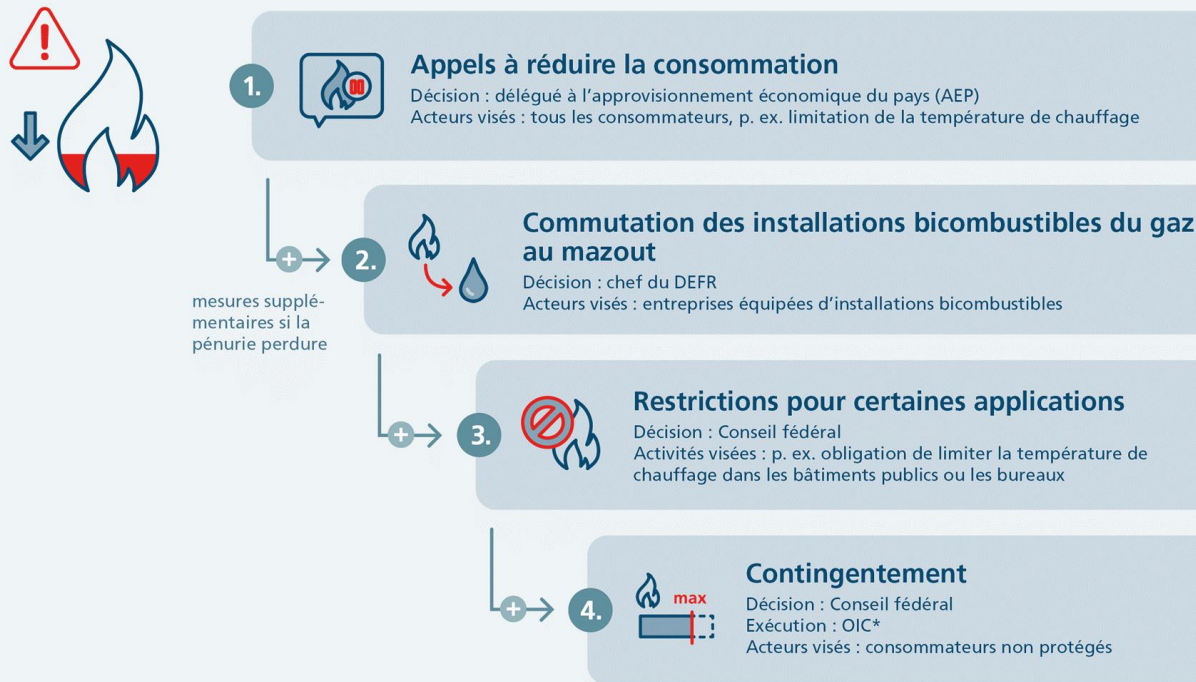
Grands consommateurs

\* BCM: directives pour le maintien des fonctions principales  
\*\* REMIT: prescriptions relatives à la transparence

\*\*\* OSTRAL: organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (via AES)  
\*\*\*\* KIO: organisation d'intervention en cas de crise concernant le gaz (via ASIG)

## Quand le gaz vient à manquer

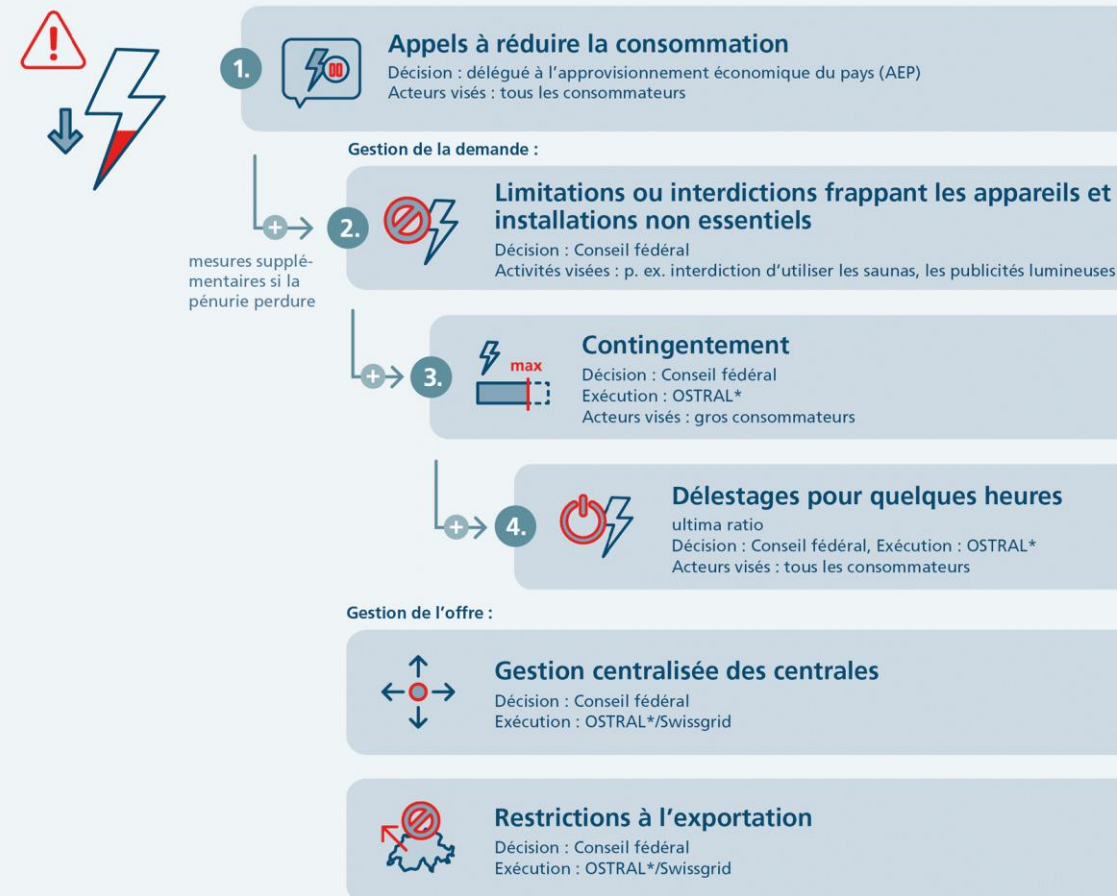
Les quatre niveaux d'action en cas de pénurie de gaz



\*L'OIC est une organisation d'intervention en cas de crise; en l'occurrence, l'Organisation pour l'approvisionnement en gaz en cas de crise, mise sur pied par l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG)

## Quand l'électricité vient à manquer

Les mesures potentielles en cas de pénurie d'électricité



\*Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise. Conduite par l'Association des entreprises électriques suisses (AES), elle est activée sur instruction de l'Approvisionnement économique du pays (AEP) dès qu'une pénurie d'électricité se déclare.



**préparer**



**déclencher**



**surveiller/piloter**

	préparer	déclencher	surveiller/piloter
<b>Autorités</b>	Approuver les concepts	Décider de mesures !	Corriger les mesures
<b>Gestionnaires de réseau</b>	Analyser les ventes, classer les clients, informer les clients	Informer et accompagner les clients	Vérifier l'efficacité, déclarer les résultats
<b>Client</b>	Mettre en œuvre les mesures d'économie préconisées	Mettre en œuvre les mesures dictées par l'Autorité	Corriger la mise en œuvre

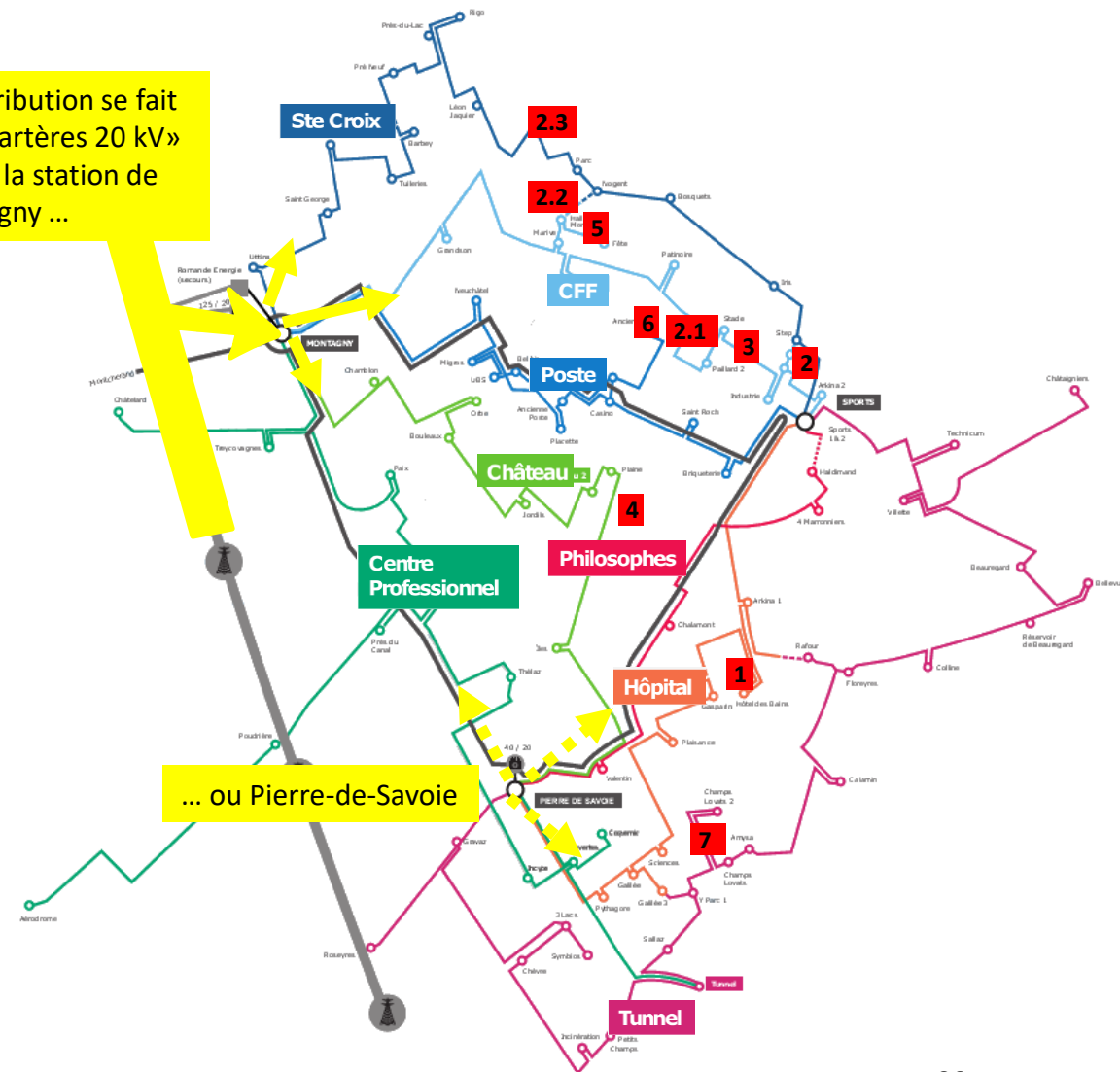
# Sécurisation de l'alimentation électrique des installations vitales



Délestage tournant

Site Sensibles Solutions de réalimentation par une autre artère MT
1. Hôpital (eHnv)
2. STEP
2.1. STAP Stade
2.2. STAP Thièle
2.3. STAP Mujon
3. Hôpital psychiatrique
4. Police
5. Pompiers
6. SEY (CECRY, informatique)
7. Wifx (Inform. communale)

La distribution se fait sur 5 «artères 20 kV» depuis la station de Montagny ...



... ou Pierre-de-Savoie



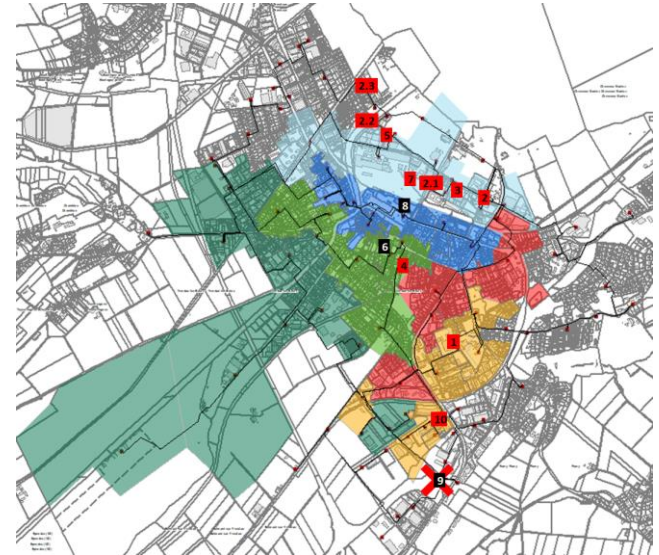
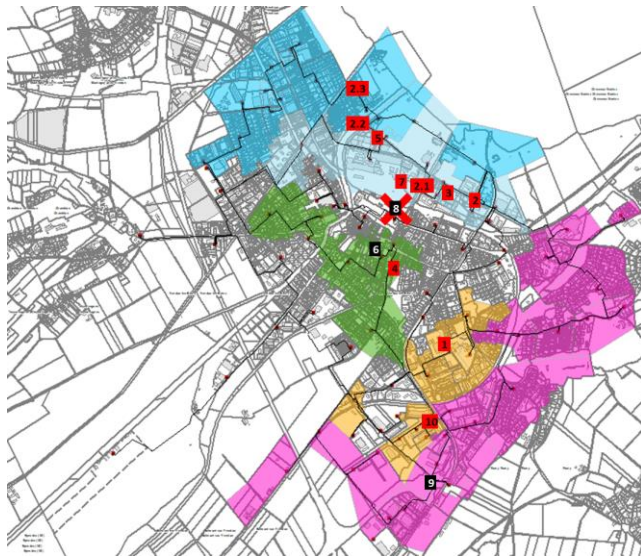
Énergies



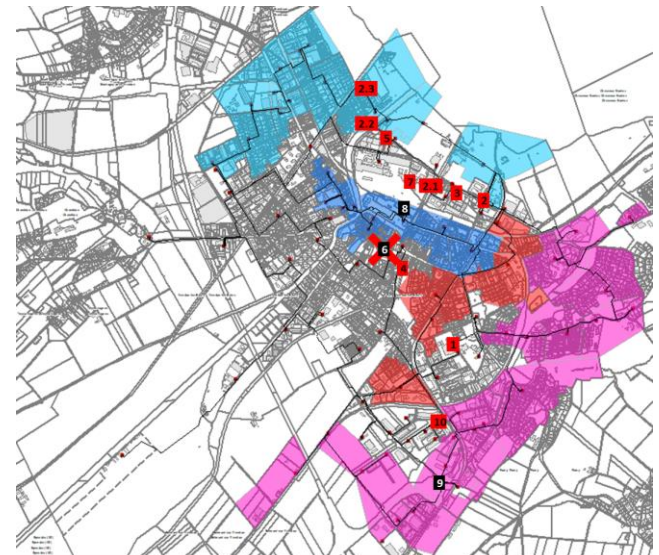
Délestage tournant



33%



50%



05/09/2022



Canalisons  
nos énergies  
et pensons  
à demain !



Énergies



Économies

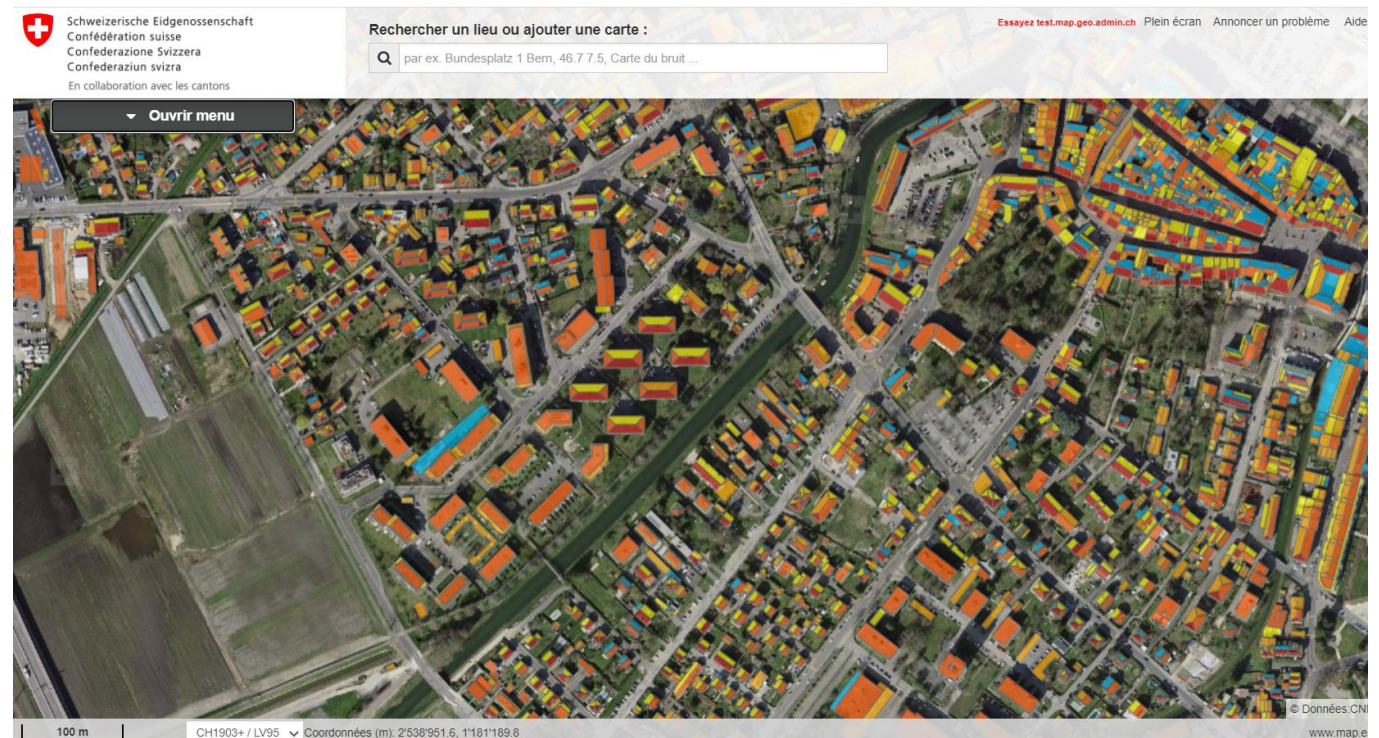


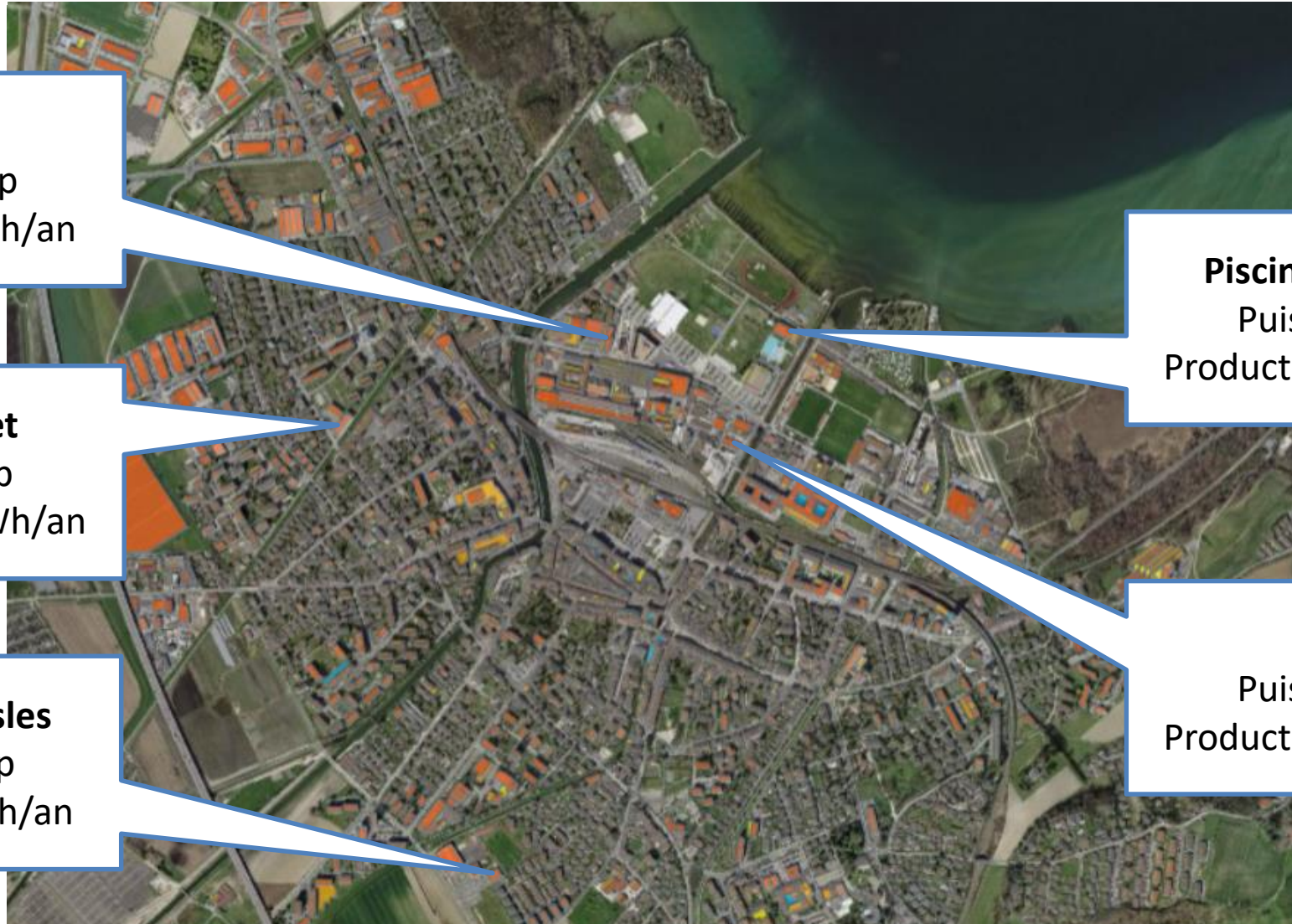
Mobilité



- Date de création: 4 juillet 2022
- Capital social: 1.5 MCHF (51% Ville d'Yverdon-les-Bains, 49% Voénergies)
- La société a pour but l'étude, la construction, le financement et l'exploitation d'installations de production d'électricité renouvelable et d'installations relatives à la mobilité électrique, ou toutes autres installations en lien direct, sur le territoire de la commune d'Yverdon-les-Bains et les communes avoisinantes.

- Le patrimoine immobilier privé (industries, commerces, logements collectifs): potentiel de 85 GWh
- Le patrimoine immobilier communal : potentiel de 5 GWh
- ➔ Possibilité de couvrir 75% des besoins actuels de la ville
- ➔ Objectif de la ville (2019) : 30% d'ici 2035





**Caserne SDIS**

Puissance : 83,8 kWp  
Production : 81'700 kWh/an

**Piscine Intercommunale**

Puissance : 128 kWp  
Production : 132'900 kWh/an

**Collège du Cheminet**

Puissance : 149 kWp  
Production : 158'400 kWh/an

**Garages STE**

Puissance : 134 kWp  
Production : 140'000 kWh/an

**Pavillon scolaire des Isles**

Puissance : 76,5 kWp  
Production : 82'900 kWh/an

Estimation de production électrique annuelle de ces 5 projets : **595,9 kWh**



Une crise énergétique majeure pour l'hiver

Les services communaux se préparent à garantir les fonctions vitales

Plan de législature :  
plus de production  
moins de consommation

Hausse des tarifs électriques atténuée par un prélèvement de 2 MioCHF au fonds

Développement du solaire facilité par le tarif de rachat et la société Y-Solaire SA

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**